

Parcs et jardins briochins



Saint-Brieuc, fleur d'or

Cette récompense suprême valorise les efforts accomplis par les communes en matière d'aménagement paysager, de décoration florale, mais aussi plus largement de qualité environnementale et qualité de vie. Elles doivent maîtriser l'ensemble des critères établis par le Conseil National des Villes et Villages fleuris.

Saint-Brieuc fait partie, depuis 2019, des villes récompensées par le label "Fleur d'or", une distinction qui vient renforcer l'attractivité touristique et économique de Saint-Brieuc.

Les valeurs requises pour obtenir le label « Fleur d'or »

Embellir le patrimoine (par exemple, la gare de Saint-Brieuc et son nouveau parvis)

Réduire les effets du réchauffement climatique (les mobilités douces avec la Maison du vélo)

Un atout pour la santé des habitants (mise en valeur du parc de la vallée de Gouédic, pollinarium)

Un attrait touristique (fleurissement estival du jardin Allende et de la place Du Guesclin en centre-ville)

Un outil au service de la nature (l'action autour de la biodiversité)

Un projet citoyen (l'implication des habitants et de différents publics, avec par exemple les jardins partagés ou les trottoirs fleuris de Robien)

Un outil en faveur du développement durable (gestion au long cours des espaces, arrosage maîtrisé...)

Un outil de lutte contre les pollutions chimiques (zéro phyto, développement de l'arbre dans la ville, comme la plantation de vergers)

Un travail collaboratif avec de nombreux services municipaux (propreté urbaine, voirie, éclairage...) et partenaires (CCAS, centres sociaux...)

Une gestion responsable et la prise en compte des habitants

Depuis 2014, l'apparition de nouveaux critères d'attribution favorisent les villes soucieuses de leur environnement et qui investissent de façon significative dans une conception d'espaces paysagers durables et gérés de manière différente en fonction des usages et de leur localisation.

Le dossier de Saint-Brieuc, réalisé et porté par le service des Parcs, Jardins et Paysages en amont de la visite du jury, comprenait plusieurs points forts témoignant de l'engagement municipal dans la gestion différenciée des espaces et l'accompagnement des habitants.

Depuis 2007, plus aucun produit chimique n'est utilisé ni dans les espaces verts, ni sur la voirie Une protection biologique a remplacé les pesticides dans les serres municipales depuis 2011. Ces deux exemples illustrent quelques unes des valeurs phares portées par le nouveau label des villes et villages fleuris. La Ville s'attache également à préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal.

Les actions créant du lien social telles que la réalisation des jardins partagés, des jardins de trottoirs ont également été prises en compte.

Cette fleur d'or récompense un certain savoir-faire, une gestion maîtrisée et qualitative du patrimoine naturel de la ville et un bon accompagnement des habitants et du souci de bien accueillir les visiteurs.

Règlement des parcs et jardins

Consultez **[l'arrêté municipal n°2017_52](#)** relatif à la réglementation des parcs, jardins, squares et espaces verts de Saint-Brieuc.

Les plus beaux parcs et jardins briochins

La Ville a édité une brochure, qui vous invite à la balade à travers les plus beaux parcs et jardins de Saint-Brieuc. La nature vous invite à chaque coin de rue. Profitez-en !

Carte Parcs Et Jardins



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)